



Accusé de réception en préfecture
094-219400488-20191021-138-2019-CC
Date de télétransmission : 24/10/2019
Date de réception préfecture : 24/10/2019

FIN

REÇU LE
24 SEP. 2019
MAIRIE DE
MAROLLES EN BRIE (94440)

NOS REFERENCES
2019119140S /1307/PP
04/03/2019
No tel. : 0549342906
indemnisations-dab@smacl.fr

VILLE DE MAROLLES EN BRIE
MADAME LE MAIRE
VILLE DE MAROLLES EN BRIE
HOTEL DE VILLE
PLACE CHARLES DE GAULLE
94440 MAROLLES EN BRIE

VOS REFERENCES
ST DOJO TOITURE TEMPETE

NIORT, le 19/09/2019

Nous avons l'honneur de vous adresser un chèque
ci-joint de 3 816,02 EUR, concernant le(s) dossier(s)
ci-dessus référencé(s).

Vous en souhaitant bonne réception,
Veuillez agréer, l'expression de nos meilleurs sentiments.

LA RESPONSABLE DE LA DIRECTION INDEMNISATIONS

Détail du règlement :
Règlement immédiat.

N° 4 3 9 6 3 6 2

smacl.fr

SMACL Assurances
141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9
Tél. : +33 (0)5 49 32 56 56



Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605

CHÈQUE À DÉTACHER
et à remettre à votre BANQUE

CA CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

**** TROIS MILLE HUIT CENT SEIZE EUROS

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé
ET 02 CTS.

à **TRESOR PUBLIC**

Payable en France
79 - AG. ENTREP. NIORT
Tél. : 05 49 26 23 50

SMACL ASSURANCES
141, avenue Salvador Allende
79031 NIORT cedex 9

à rédiger exclusivement en euros €

€ *****3816,02

Fait à **NIORT**
Le **19/09/2019**

[Signature]

(69)

4396362 0790312063030 00651150000